



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pôle du Littoral Est : sauvons nos terres agricoles !

À la vue des nombreux terrains déjà à disposition et des projections sans fondement de la population en 2040, les Verts contestent fermement l'utilité de la création du pôle de développement économique du Littoral Est. De plus et dans le cadre de la votation Stop Mitage, dézoner une surface répertoriée comme étant l'une des meilleures terres agricoles de Suisse est une aberration. Le canton devrait entre autre prioriser la valorisation des friches existantes, la densification de l'habitat et la réhabilitation de l'artisanat au centre des localités.

Veronika Pantillon, candidate aux élections fédérales, déclare que « *en pleine période de votation pour la sauvegarde de nos terres agricoles, sacrifier 20 hectares des meilleures terres agricoles de Suisse au profit d'un pôle de développement économique est insensé* ». Les Verts contestent fermement l'utilité de la création de nouveaux espaces réservés à l'industrie sur des terres agricoles. D'autant que le terrain dont il est question dans le projet présenté est répertorié en catégorie 1 des surfaces d'assolement (SDA) dans le système d'information du territoire neuchâtois (SITN). Ces surfaces correspondent au quota minimum de terres labourables à conserver ayant pour objectif d'assurer l'approvisionnement du pays en période de crise.

Les Verts observent de nombreuses dents creuses et terrains en friche dans la région. De ce fait, ce projet n'a pas lieu d'être d'autant que les prévisions démographiques cantonales n'ont jamais été atteintes. En effet, le canton table sur une augmentation de la population de 0,62% par année, ce qui est bien loin de l'augmentation des 0.47% de ces 10 dernières années et même des 0.4% de ces 18 dernières années. La Tène offre déjà plus de 4'500 emplois pour une population d'environ 5'000 habitant-e-s. Le projet proposé ajoute 3'000 emplois sur le terrain communal.

Enfin, les Verts estiment que pour un projet de ce type, certains points manquent ou sont trop peu développés tels que la notion d'éco-quartier favorisant la mixité et laissant la part belle aux coopératives d'habitation ou d'habitant-e-s, avec des espaces verts composés de plantes indigènes, adaptées au milieu. Le réchauffement climatique et l'effet sur le microclimat des sols bétonnés ne sont pas pris en compte non plus. Le réchauffement peut être atténué par exemple par des chemins pédestres, des places de rencontres et des parkings perméables et végétalisés. Les Verts profitent de cette consultation pour inviter le canton entre autre à valoriser les matériaux naturels et locaux tels que le bois, densifier la ligne 133, mettre en œuvre la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) dans toutes les gares CFF et développer l'écologie industrielle.

Neuchâtel, le 6 février 2019

LES VERTS NEUCHÂTOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), [www.verts-ne.ch](http://www.verts-ne.ch)

## LIEN

[Réponse complète des Verts à la consultation](#)

## CONTACTS

**Veronika Pantillon**, députée au Grand Conseil et candidate aux élections fédérales,  
[Veronika.Pantillon.GC@ne.ch](mailto:Veronika.Pantillon.GC@ne.ch), tél. : 078 920 29 62

**Johanna Lott Fischer**, députée au Grand Conseil  
[Johanna.LottFischer.GC@ne.ch](mailto:Johanna.LottFischer.GC@ne.ch), tél. : 076 306 82 93

**Secrétariat cantonal**  
[info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), tél. : 032 852 07 26